



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
24/10/2013

Dossier complet le
24/10/2013

N° d'enregistrement
2013-1287

1. Intitulé du projet

Mise en place de protections phoniques sur la RD652 (Rocade Nord-Ouest de Lille) et création d'un accès au CER de Marquette sur le territoire de la commune de Marquette-lez-Lille

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Conseil général - Département du Nord

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale PAGES LIONEL

RCS / SIRET 2 2 5 9 0 0 0 1 8 0 1 2 4 4 : Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 b	Elargissement de la bande d'arrêt d'urgence de la Rocade Nord Ouest de Lille (RNO) de 2,50m à 3,50m de large sur 300m de long et création d'un accès de service au centre d'entretien routier (CER) départemental de Marquette depuis la RNO. Celle-ci présente une assiette totale de 22m de largeur comprenant des voies de 7m par sens en 2 x 1 voies.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Mise en place de protections acoustiques sur environ 280 m de longueur le long de la RNO, sens A25-A22, sur la section comprise entre les échangeurs 10 et 11 au niveau du CER de Marquette. Le projet consiste en la mise en oeuvre d'écrans absorbants de 2,80m de hauteur sur environ 280 ml. Les écrans sont constitués d'une longrine béton sur laquelle reposeront des panneaux absorbants en bois. Des supports métalliques verticaux assureront la fixation des panneaux sur la longrine. Les fondations seront de type pieux d'une profondeur de 7,50 m.

- Création d'un accès de service direct (entrée/sortie) du CER à la RNO. Par la même occasion, le projet prévoit la création d'un accès de service sur la RNO nécessitant l'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence à 3,50 m de largeur (contre 2,50m actuellement) et la création d'une voie interne d'environ 50m de long et de 6m de large située entre les deux bassins de tamponnement des eaux de ruissellement de la RNO.

4.2 Objectifs du projet

Objectif principal :

- Réduction des nuisances sonores de la RNO afin d'atteindre les seuils légaux admissibles au niveau du lotissement du "Haut Touquet".

Objectif secondaire :

- Accès de service direct au CER de Marquette par la RNO pour délester l'accès existant. Les engins de service (camions de salage, patrouilles de surveillance, livraisons de matériaux...) empruntent actuellement les voies d'un lotissement de maisons induisant des gênes acoustiques et d'usage ponctuellement de nuit également.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le délai prévisionnel du chantier est estimé à 3 mois selon le phasage suivant :

- Dégagement des emprise et terrassements : 2 semaines
- Chaussée : 2 semaines
- bordures, caniveaux, assainissement : 2 semaines
- fondation écrans : 2 semaines
- Elévation : 2 semaines
- Finitions : 2 semaines

En phase travaux, une restriction ponctuelle de circulation est envisagée sur les voies de circulation de la RNO.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A la mise en service de l'accès, seuls les engins de service seront autorisés à l'emprunter avec accès par un portail motorisé actionné par télécommande.

En phase exploitation, l'entretien sera le même que celui actuellement effectué sur la RNO à savoir :

- fauchage des accotements
- balayage et ramassage des déchets
- nettoyage et curage des collecteurs
- renouvellement de la couche de roulement

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une enquête publique doit être menée au titre du code de la voirie routière - Article R*151-5 (création/modification d'un point d'accès) dans les formes prévues aux articles R.11-3 à R11-17 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique en raison du classement de la RNO en route express (décret du 9 avril 1979 déclarant les travaux de construction de la RNO d'utilité publique).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Enquête publique dans les formes prévues aux articles R.11-3 à R11-17 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur des écrans :	
Hauteur :	280 m
Profondeur des pieux :	2,80 m
Elargissement de la BAU de la RNO :	7,50 m
longueur de l'élargissement :	+ 1 m
longueur de la voie interne :	300 m
largeur de la voie interne :	50 m
	6 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Marquette-lez-Lille
entre les échangeurs 10 et 11

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 3 ° 04 ' 13 " E Lat. 50 ° 40 ' 59 " N

Point d'arrivée : Long. 3 ° 04 ' 25 " E Lat. 50 ° 40 ' 57 " N

Communes traversées :

Marquette-lez-Lille

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ^x Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non ^x

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non ^x

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Domaine public pour partie sur la voirie routière et ses dépendances

Bassin de tamponnement des eaux de ruissellement de la voirie

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : PLU de Marquette (approuvé le 08/10/2004)
 Précisez le ou les zonages concernés :
 règlements applicables à la zone du projet - UGb (ZONE D'ACTIVITES DIVERSIFIEES : BUREAUX-COMMERCES-SERVICES)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit en cours d'élaboration. Arrêté portant sur la classement des voies bruyantes sur l'arrondissement de Lille en date du 15 mars 2002 Cf. carte "risques naturels et technologiques"

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. cartes "Enjeux Hydrologiques" Présence de surfaces en eau intermittente liée au bassin de tamponnement des eaux de ruissellement de la RNO.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de déblais seront réutilisés sur site dans la mesure du possible. L'excédent éventuel sera évacué dans un lieu de dépôt définitif autorisé choisi par l'entrepreneur à l'extérieur du chantier.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux constitutifs de la chaussée en couche de forme seront issus de la filière de recyclage et par conséquent n'affecteront pas les ressources naturelles. Les matériaux hydro-carbonés seront à base d'agrégats d'enrobés recyclés à hauteur de 20%.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif du projet est la réduction des nuisances sonores pour le lotissement du Haut Touquet. A la mise en service, l'accès n'engendrera pas un trafic supplémentaire important, étant limité aux entrées/sorties des engins de service liés à l'activité propre du CER de Marquette.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier engendrera la production de déchets que l'entreprise devra trier et envoyer en centre de tri adapté conformément à son Schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets de chantier (SOSED).
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'objectif principal du projet est la diminution de la gêne acoustique générée par la RNO pour le lotissement du Haut Touquet.

Au regard des rubriques mentionnées à l'annexe de l'article R122-2, nous considérons que le projet n'est pas clairement soumis à étude d'impact en raison du caractère non-substantiel des modifications apportées à la voie express qu'est la RNO.

La création de l'accès de service n'a pas un impact conséquent sur l'environnement en raison du cantonnement du projet sur l'emprise de la bande d'arrêt d'urgence de la RNO et de ses dépendances (accotements, bassin de tamponnement...) et en raison de l'ampleur des travaux réalisés en conformité avec l'usage destiné au zonage du PLU et sur des terrains présentant un enjeu écologique secondaire.

Toutefois, afin d'intégrer les écrans dans le paysage, un soin particulier a été apporté au traitement architectural des panneaux. Côté riverains, ceux-ci seront constitués d'un bardage horizontal en bois et côté route d'un bardage bois vertical à claire voie.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les "7 cartes" de synthèse du contexte du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

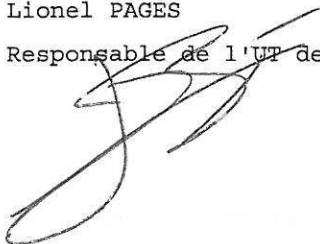
Fait à Villeneuve d'Ascq

le, 21 octobre 2013

Lionel PAGES

Responsable de l'UT de Lille - Voirie

Signature





Conseil Général
Département du Nord

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ENSEIGNEMENT DU PATRIMOINE ET DES INFRASTRUCTURES
DIRECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE

PLAN ROUTES NATIONALES 2011-2015
OPERATION LLH517

ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE LILLE OUEST
COMMUNE DE MARQUETTE LEZ LILLE

R.D. 652 - ROCADE NORD OUEST DE LILLE

MISE EN PLACE DE PROTECTIONS PHONIQUES

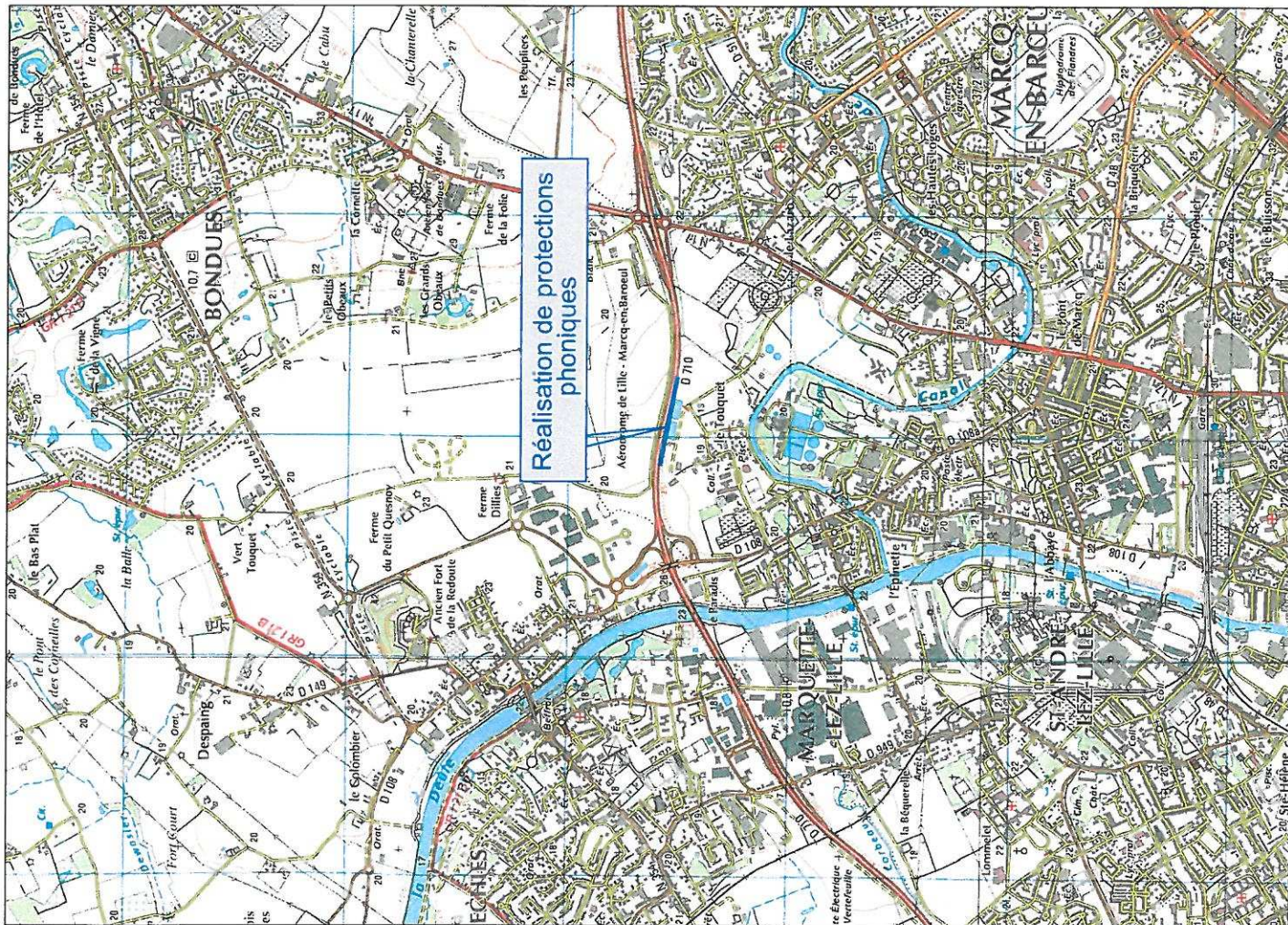
Projet

PLAN DE SITUATION

Anexe 2

Classement du dossier :

Modifications :		Date	Nature	Auteur	Référence de la pièce
N°	0	Septembre 2012	Première diffusion	PVE	1
					Echelle : sans
MAITRISE D'OEUVRE					
		UNITE TERRITORIALE DE LILLE		DIRECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE	
Ingérop Conseil Ingénierie Région Nord		M. GHESQUIERES C. Responsable de l'U.T.		M. COHEN J. Directeur général adjoint	
Villeneuve d'Ascq, le		Villeneuve d'Ascq, le		Lille, le	



Annexe 3



DIRECTION GENERALE CHARGÉE
DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE
DIRECTION DE LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE

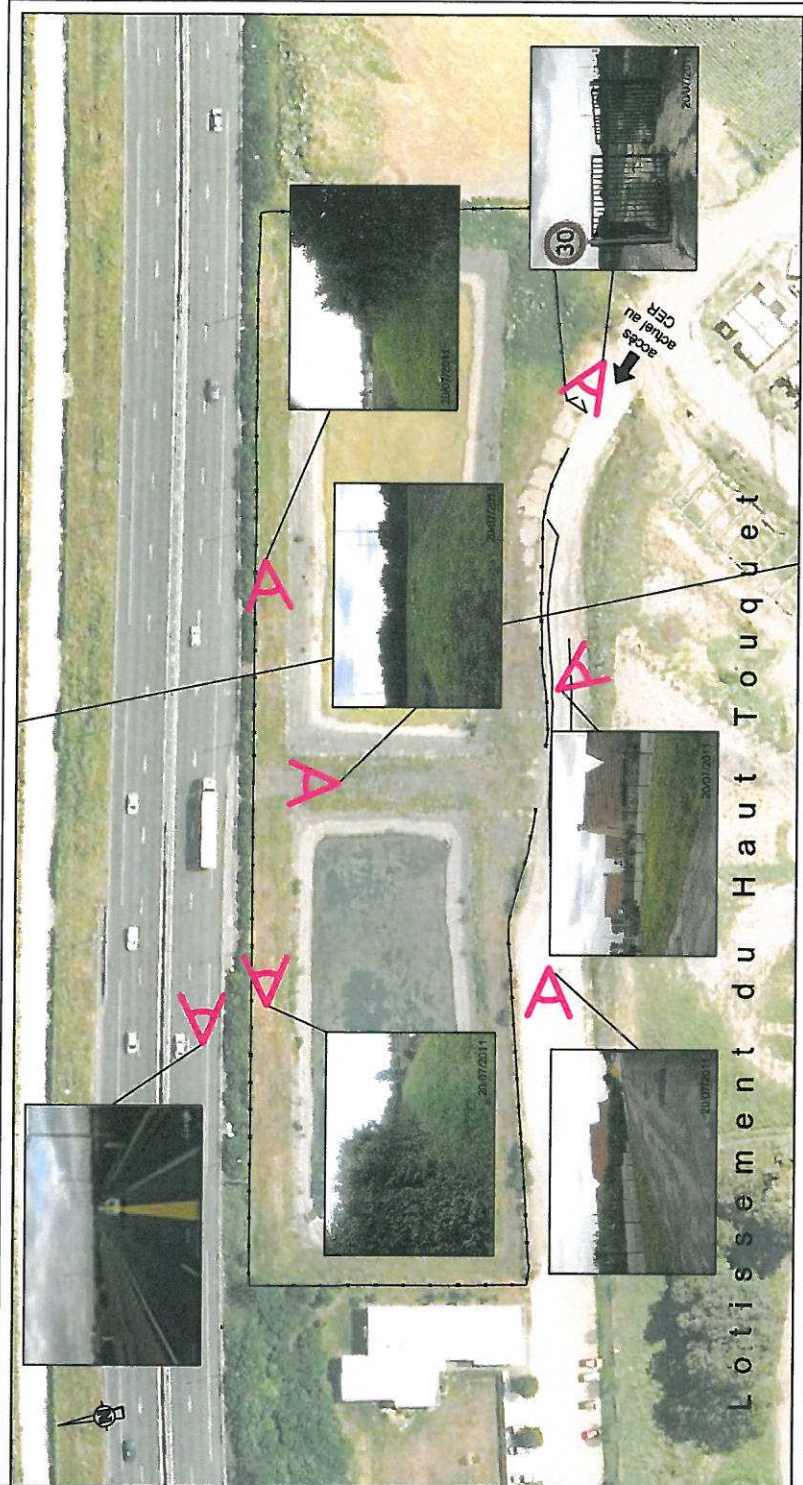
PLAN ROUTIER DÉPARTEMENTAL 2011 - 2015
OPERATION LH617

ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE LILLE OUEST
COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE

RD 652 - Rocade Nord Ouest
Mise en place de protections phoniques
et création d'une voie d'accès en desserte du CER

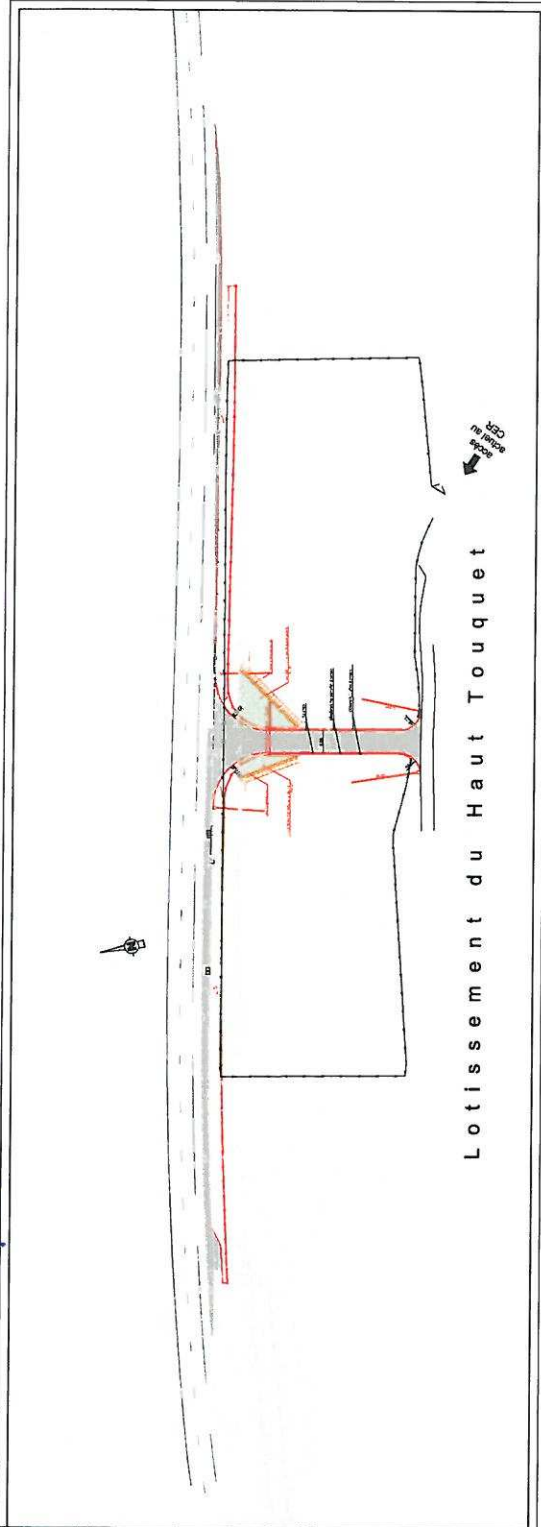
PR 10+0850 à PR 11+0150
DOSSIER AVANT-PROJET

VUE AERIEENNE



Classement : N 1000 - N 1001 - N 1002 - N 1003 - N 1004 - N 1005 - N 1006 - N 1007 - N 1008 - N 1009 - N 1010 - N 1011 - N 1012 - N 1013 - N 1014 - N 1015 - N 1016 - N 1017 - N 1018 - N 1019 - N 1020 - N 1021 - N 1022 - N 1023 - N 1024 - N 1025 - N 1026 - N 1027 - N 1028 - N 1029 - N 1030 - N 1031 - N 1032 - N 1033 - N 1034 - N 1035 - N 1036 - N 1037 - N 1038 - N 1039 - N 1040 - N 1041 - N 1042 - N 1043 - N 1044 - N 1045 - N 1046 - N 1047 - N 1048 - N 1049 - N 1050		
Modifications :	N 1022 - 30	3.2.2
UNITE TERRITORIALE :	DIRECTION REGIONALE REPERTERIE	ECH 1/500
N 1022 - 30	M. PAGES L. Responsable de l'U.T.	M. SOUBEZ Dessiné - Controlé
A - Voirie d'accès au CER		

Annexe 4 1/2



Nord
R. D. P. A. I. S. N. O. L.

DIRECTION GENERALE CHARGEE
DE L'AMENAGEMENT DURABLE
DIRECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE

PLAN ROUTIER DEPARTEMENTAL 2011 - 2015
OPERATION LH517

ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE LILLE OUEST
COMMUNE DE LAQUELETTE

RD 652 - Rocade Nord Ouest

Mise en place de protections phoniques
et création d'une voie d'accès en desserte du CER

PR 10+0650 à PR 11+0150

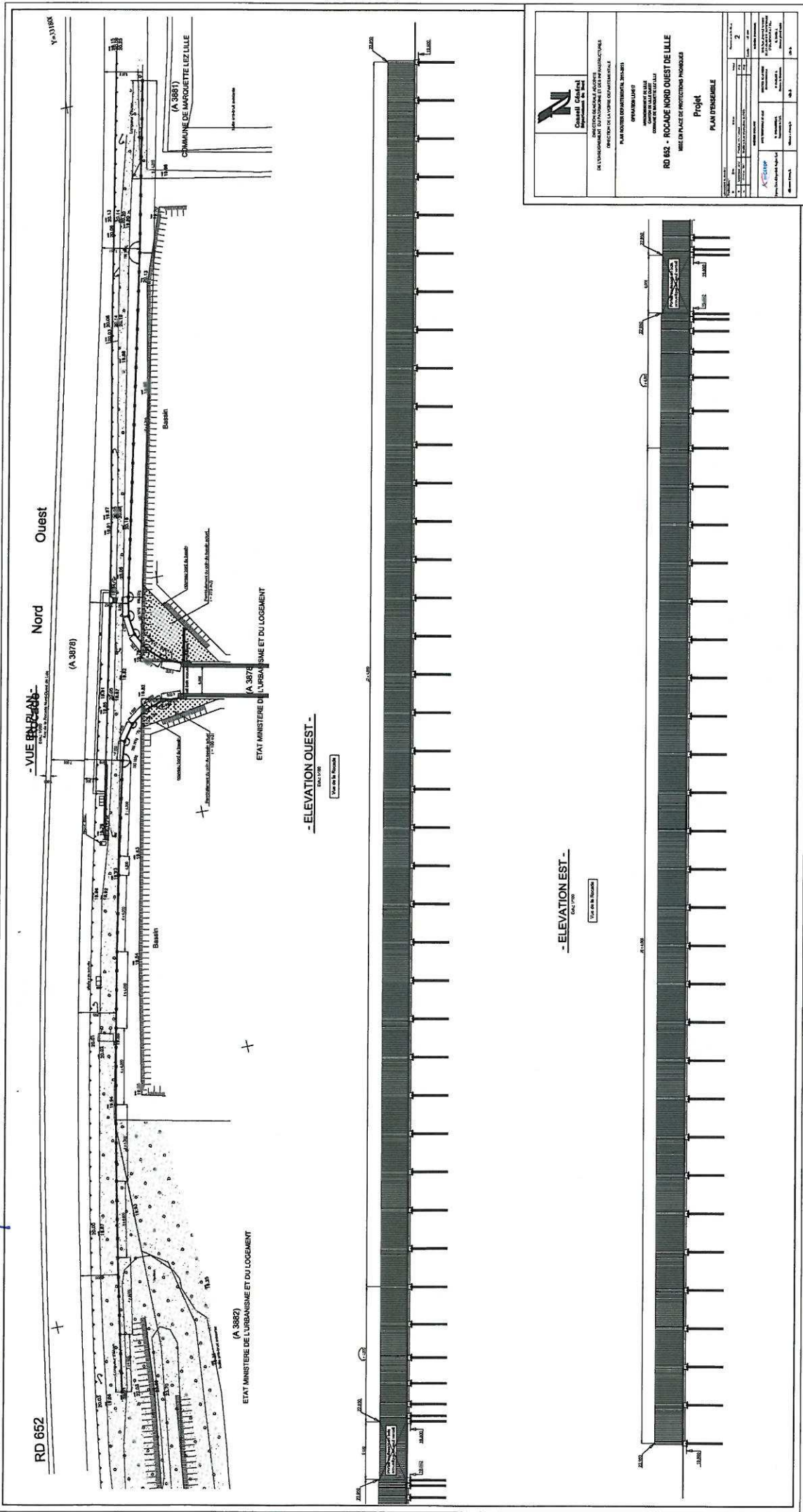
DOSSIER AVANT-PROJET


VUE EN PLAN

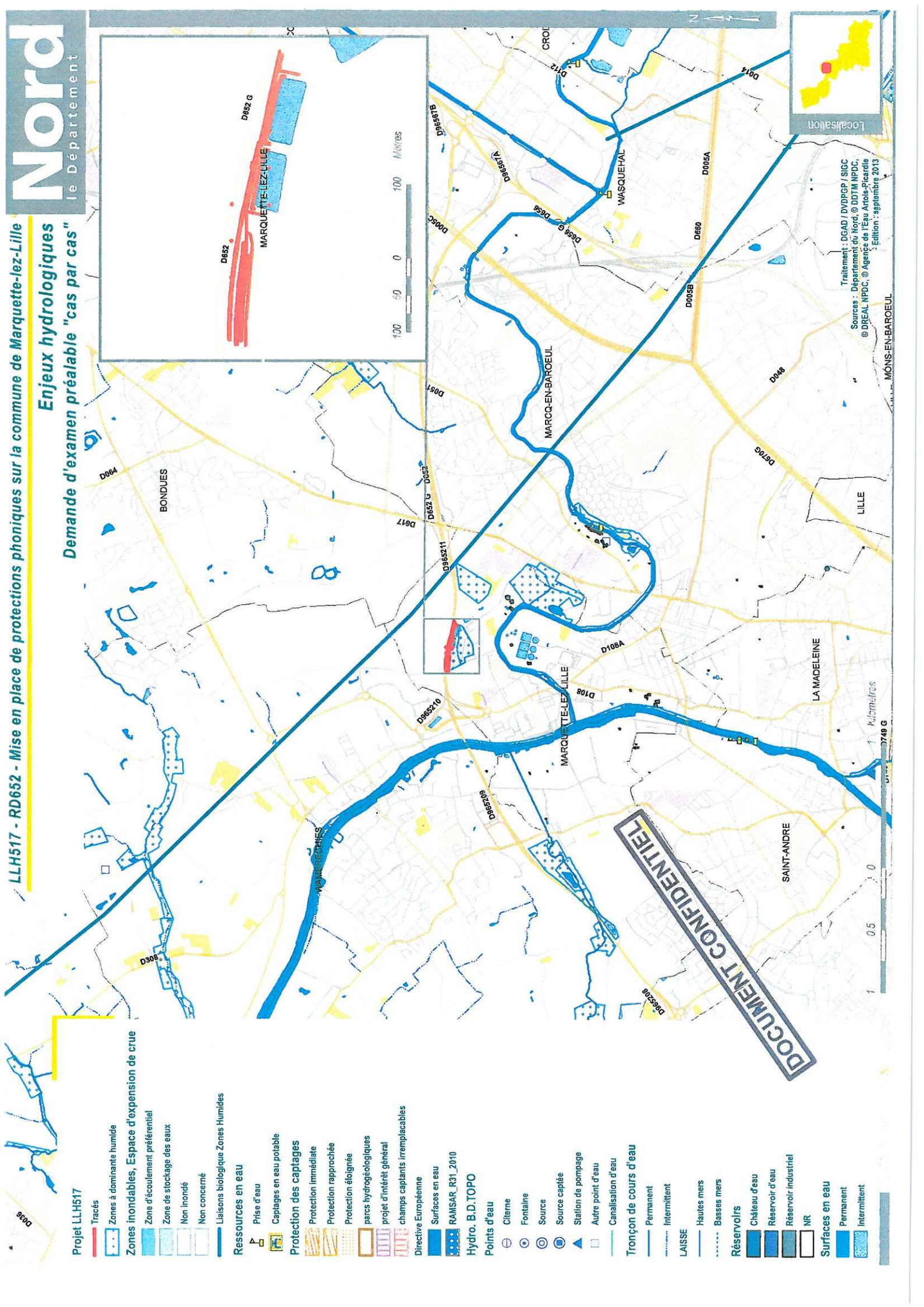
Classification : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	
Modifications : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	
N° de dossier : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	
N° de projet : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	
N° de plan : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	
N° de plan : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	
N° de plan : 1.2.2.1 (voirie départementale)		Niveau de base : 1.2.2.1	

A. Villeneuve Plans, SA

Anexe 4 et



 Commune de Lille	DIRECTION REGIONALE AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT D'URBANISME ET DES INFRASTRUCTURES DIRECTION DE LA VILLE DE MARGUETTE LILLE	OPERATEUR LIQUIDE COMMUNE DE LILLE COMMUNE DE MARGUETTE LILLE	2
	RD 652 - ROCHE NORD OUEST DE LILLE MAIRIE EN PLACE DE PROTECTION PASSAGE	Projet PLAN D'APPRECIATION	DATE DE DEBUT : 2012 DATE DE FIN : 2013
	PLAN NATUREL DES PROPRIETES 2010-2011	COMMUNE DE LILLE COMMUNE DE MARGUETTE LILLE	N° DE PROJET : 2012-001 N° DE PLAN : 1/100



Projet LLH517

- Tracés
- Zones à dominante humide
- Zones inondables, Espace d'expansion de crue
- Zone d'écoulement préférentiel
- Zone de stockage des eaux
- Non inondé
- Non concerné
- Liaisons biologique Zones Humides
- Ressources en eau
 - Prise d'eau
 - Captages en eau potable
- Protection des captages
 - Protection immédiate
 - Protection rapprochée
 - Protection éloignée
 - parcs hydrogéologiques
 - projet d'intérêt général
 - champs captants irremplaçables
- Directive Européenne
- Surfaces en eau
 - RAMSAR_R31_2010
 - Hydro. B.D.TOPO
- Points d'eau
 - Citerne
 - Fontaine
 - Source
 - Source captée
 - Station de pompage
 - Autre point d'eau
 - Canalisation d'eau
- Tronçon de cours d'eau
 - Permanent
 - Intermittent
- LAISSE
 - Hautes mers
 - Basses mers
- Réservoirs
 - Château d'eau
 - Réservoir d'eau
 - Réservoir industriel
 - NR
- Surfaces en eau
 - Permanent
 - Intermittent

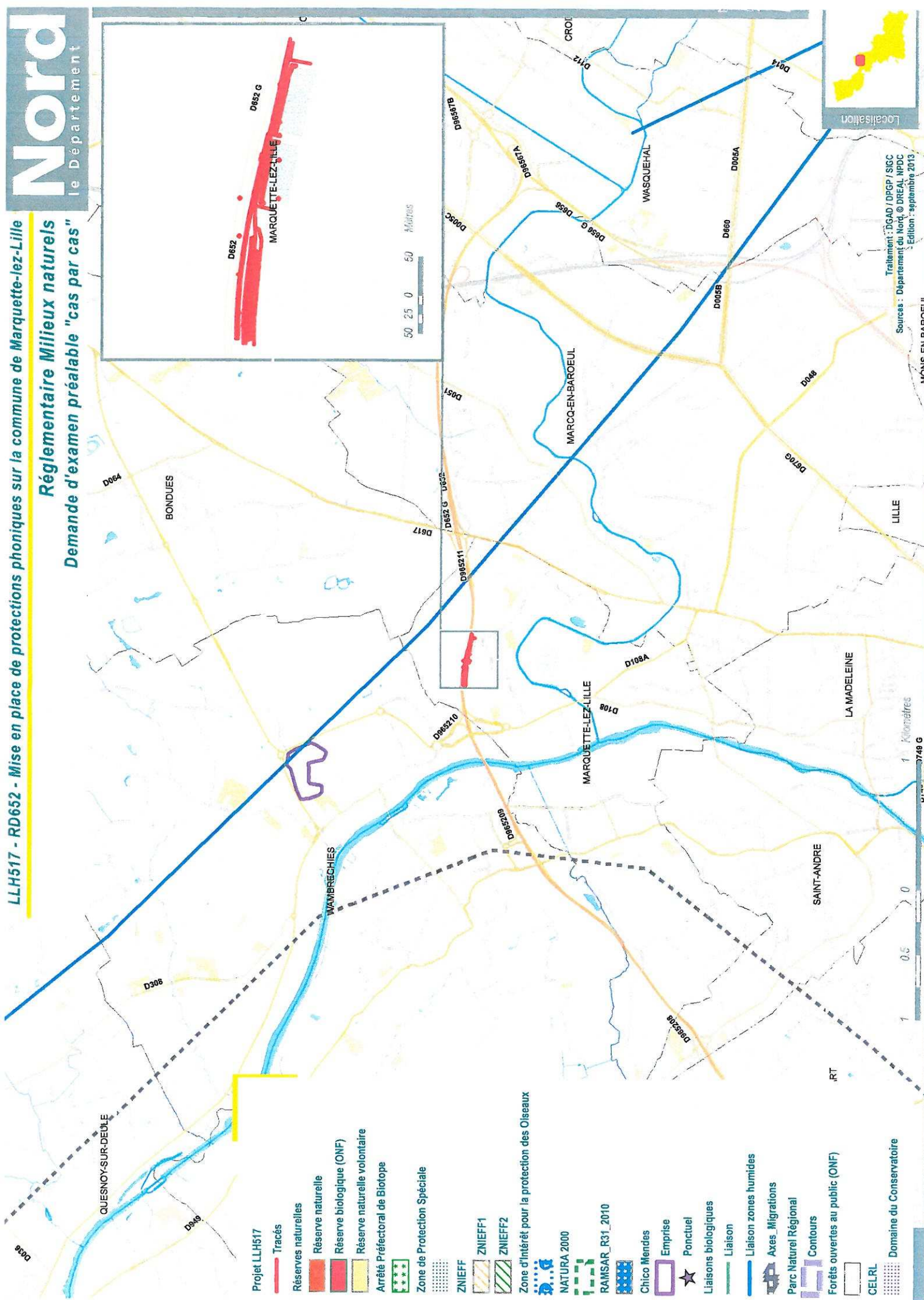
DOCUMENT CONFIDENTIEL



Localisation
 Traitement : DGAD / DVDFGP / SIGC
 Sources : Département du Nord, © DDTM NPDC,
 © DREAL NPDC, © Agence de l'Eau Artois-Picardie
 Edition : septembre 2013

MONS-EN-BAROEUL

Réglementaire Milieux naturels
Demande d'examen préalable "cas par cas"



- Projet LLH517
- Tracés
- Réserves naturelles
- Réserve naturelle
- Réserve biologique (ONF)
- Réserve naturelle volontaire
- Arrêté Préfectoral de Biotope
- Zone de Protection Spéciale
- ZNIEFF
- ZNIEFF1
- ZNIEFF2
- Zone d'intérêt pour la protection des Oiseaux
- NATURA 2000
- RAMSAR_R31_2010
- Chico Mendes
- Emprise
- Ponctuel
- Liaisons biologiques
- Liaison
- Liaison zones humides
- Axes_Migrations
- Parc Naturel Régional
- Contours
- Forêts ouvertes au public (ONF)
- CELRL
- Domaine du Conservatoire



Localisation
 Traitement : DGAD / DFGP / SIGC
 Sources : Département du Nord, © DREAL NPDC
 Edition : septembre 2013

MONS-EN-BAROEUL

0 0.5 1 Kilomètres

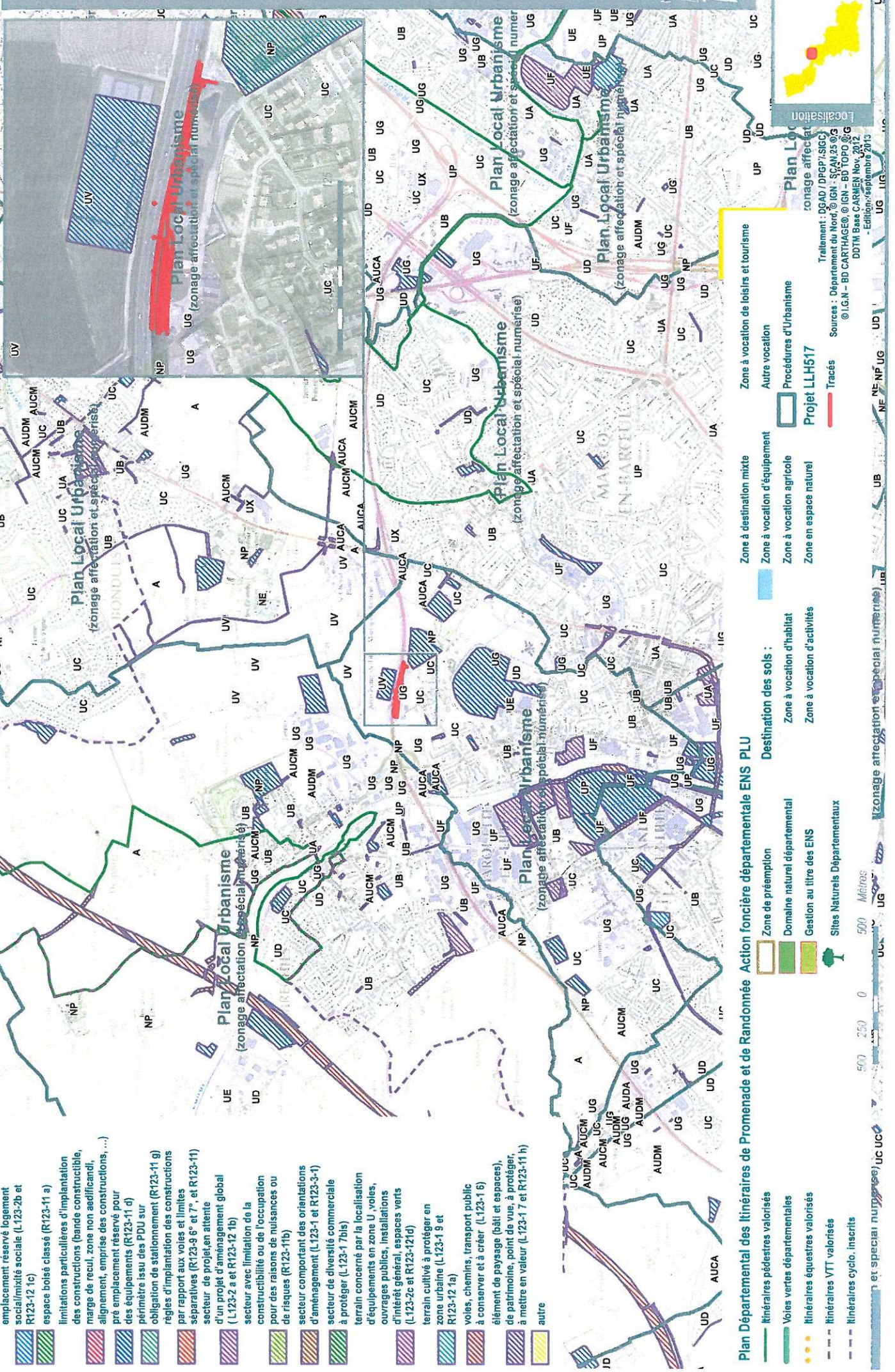
0749 G

LLH517 - RD652 - Mise en place de protections phoniques sur la commune de Marquette-lez-Lille

Usages du Sol - Plans locaux d'urbanisme et action départementale Espaces Naturels Sensibles

Demande d'examen préalable "cas par cas"

- Prescriptions au PLU**
- bâtiment agricole susceptible de changer de destination (R123-12 2)
 - emplacement réservé (L123-1 8 et R123-11 d)
 - emplacement réservé logement social/mixité sociale (L123-2b et R123-12 1c)
 - espace boisé classé (R123-11 e)
 - limitations particulières d'implantation des constructions (fonde constructible, marge de recul, zone non aedificandi, alignement, emprise des constructions, ...) (R123-11 d)
 - pré emplacement réservé pour des équipements (R123-11 d)
 - pré-mètre issu des PDU sur obligation de stationnement (R123-11 g)
 - régles d'implantation des constructions par rapport aux voies et limites séparatives (R123-9 6° et 7°, et R123-11)
 - secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (L123-2 a et R123-12 1b)
 - secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques (R123-11b)
 - secteur comportant des orientations d'aménagement (L123-1 et R123-3-1)
 - secteur de diversité commerciale à protéger (L123-1 7bis)
 - terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U, voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts (L123-2c et R123-12 1r)
 - terrain cultivé à protéger en zone urbaine (L123-1 9 et R123-12 1a)
 - voies, chemins, transport public à conserver et à créer (L123-1 6)
 - élément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue, à protéger, à mettre en valeur (L123-1 7 et R123-11 h)
 - autre



Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée Action foncière départementale ENS PLU

Destination des sols :

- Zone de préemption
- Domaine naturel départemental
- Gestion au titre des ENS
- Sites Naturels Départementaux
- Zone à destination mixte
- Zone à vocation d'équipement
- Zone à vocation agricole
- Zone en espace naturel
- Zone à vocation d'habitat
- Zone à vocation d'activités
- Zone à vocation de loisirs et tourisme
- Autre vocation

Projet LLH517

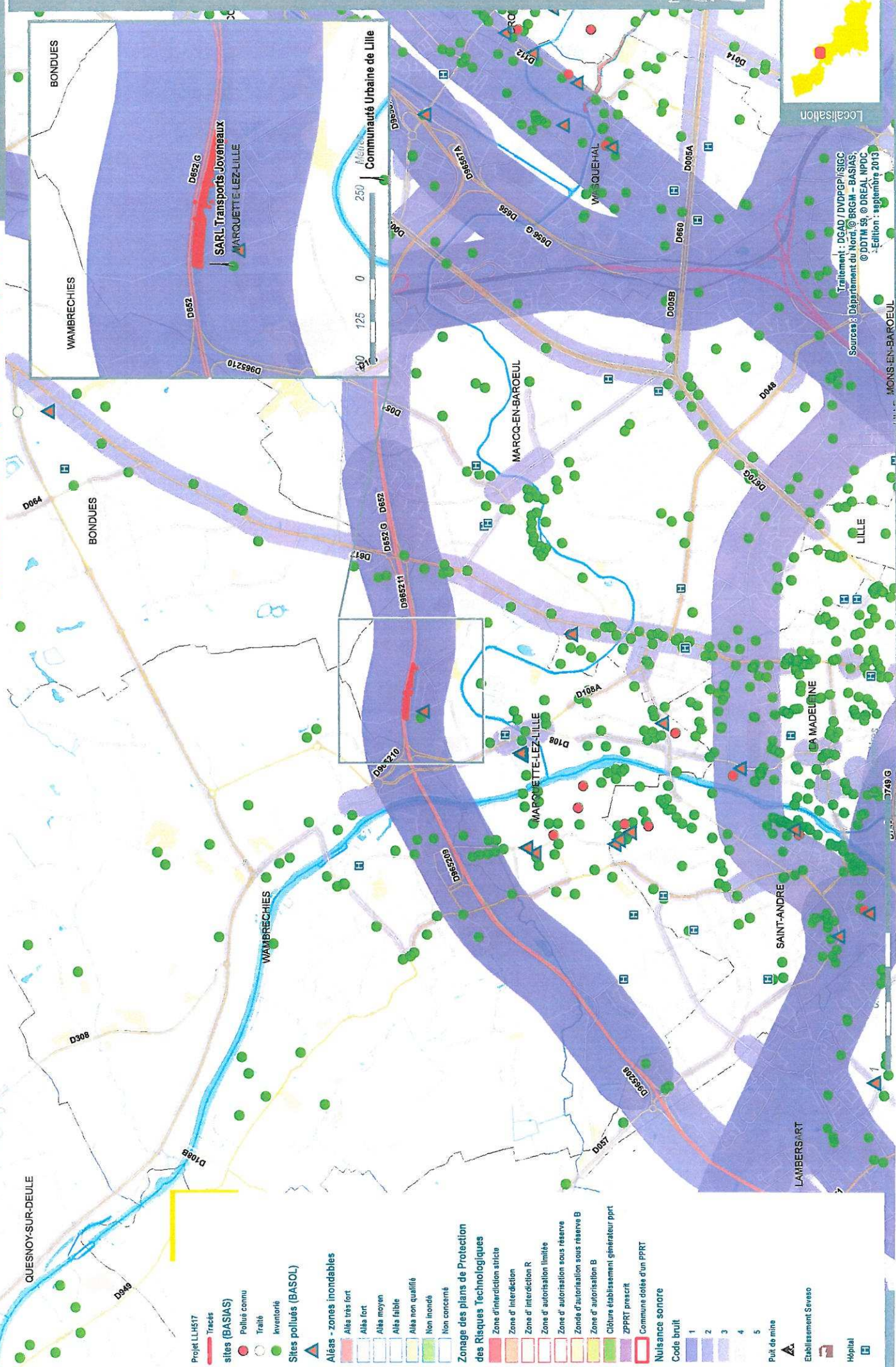
- Tracés
- Procédures d'Urbanisme
- Plan Local d'Urbanisme (zonage affectation et spécial numérique)
- Plan Local d'Urbanisme (zonage affectation et spécial numérique)
- Plan Local d'Urbanisme (zonage affectation et spécial numérique)

Localisation

Trattement : DGAD / DRGP / SGC
 Sources : Département du Nord, IGN - SCAN 25 0/3
 © I.G.N. - BD CARTHAGE © I.G.N. - BD TOPO © I.G.N.
 DDTM Base CARMEN Nov. 2012
 Edition: septembre 2013

Mètres 500 250 0 500

Risques naturels et technologiques
Demande d'examen préalable "cas par cas"



Projet LLH517
Tracés

sites (BASIAS)
Pollués connus
Traités
Inventoriés

Sites pollués (BASOL)
Aléas - zones inondables
Aléa très fort
Aléa fort
Aléa moyen
Aléa faible
Aléa non qualifié
Non inondés
Non concernés

Zonage des plans de Protection des Risques Technologiques
Zone d'interdiction stricte
Zone d'interdiction
Zone d'interdiction R
Zone d'autorisation limitée
Zone d'autorisation sous réserve
Zone d'autorisation sous réserve B
Zone d'autorisation B
Clôture établissement générateur pprrt
ZPPRT prescrit
Commune dotée d'un PPRT

Nuisance sonore
Code bruit
1
2
3
4
5
Puit de mine
Etablissement Seveso
Hôpital

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

WAMBRECHIES
BONDUES
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MARCO-EN-BAROEUL
SAINT-ANDRÉ
LILLE
LAMBERSART

Commune Urbaine de Lille

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250

0 125 250



Localisation

Traitement : DGAD / DVDP/PI/SIC
Sources : Département du Nord, © BRGM - BASIAS,
© DDTM 59, © DREAL NPDC
- Edition : septembre 2013

MONS-EN-BAROEUL

LILLE

SAINT-ANDRÉ

LA MADEINE

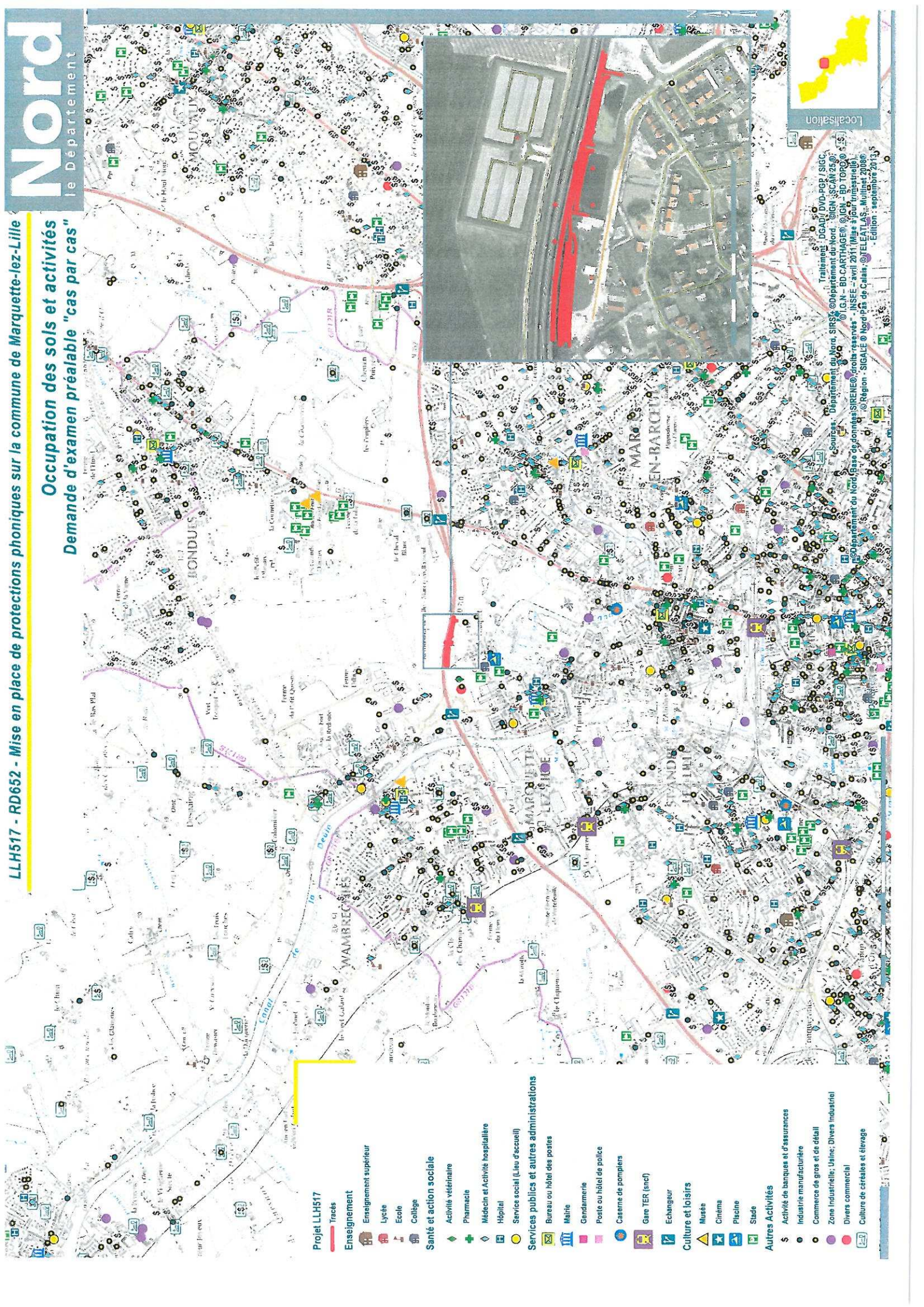
MARCO-EN-BAROEUL

WAMBRECHIES

BONDUES

QUESNOY-SUR-DEULE

Occupation des sols et activités
Demande d'examen préalable "cas par cas"



Projet LLH517

Tracés

Enseignement

- Enseignement supérieur
- Lycée
- Ecole
- Collège

Santé et action sociale

- Activité vétérinaire
- Pharmacie
- Médecin et Activité hospitalière
- Hôpital
- Service social (Lieu d'accueil)

Services publics et autres administrations

- Bureau ou hôtel des postes
- Mairie
- Gendarmerie
- Poste ou hôtel de police
- Caserne de pompiers

Gare TER (encl)

Echangeur

Culture et loisirs

- Musée
- Cinéma
- Piscine
- Stade

Autres Activités

- Activité de banques et d'assurances
- Industrie manufacturière
- Commerce de gros et de détail
- Zone Industrielle; Usines; Divers Industriel
- Divers commercial
- Culture de céréales et élevage

Localisation



Traitement : D.G.A.P. / D.V.P.P.P. / S.I.C.C.
 Département du Nord, S.I.S.S. / Département du Nord, S.I.S.S. / Département du Nord, S.I.S.S. / Département du Nord, S.I.S.S.
 Sources : BD-CARTHAGE® ©IGN - BD-TOPON® ©IGN - BD-CARTHAGE® ©IGN - BD-TOPON® ©IGN - INSEE - avril 2011 (Mise à jour trimestrielle)
 ©Département du Nord (base de données SIRENE), GéoInfo-reservas - INSEE - avril 2011 (Mise à jour trimestrielle)
 ©Région - SIGALE® Nord-Pas de Calais - ©TELEATLAS® Nord-Pas de Calais - ©IGN - septembre 2013

Patrimoine architectural, archéologique, historique et paysager
Demande d'examen préalable "cas par cas"



Projet LLH517

- Tracés
- Monuments Historiques
- classé et inscrit
- Ponctuels
- Emprises
- Contours et cibles
- ZPPAUP
- Espace concerné



Traitement : DGAD / DVDPGR / SIGC
Sources : Département du Nord, © DDTM NPDC,
Edition : septembre 2013

MONS-EN-BAROEUL

LILLE

LA MADELEINE

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE

MOUVAUX

BONDUES

WAMBRECHIES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

MARCO-EN-BAROEUL

SAINTE-ANDRE

LAMBERSART

VERLINGHEM

QUESNOY-SUR-DEULE